



ATTENTION : PRENDRE OBLIGATOIREMENT RENDEZ-VOUS POUR ETABLIR LA DEMANDE. DOSSIER COMPLETÉ ET PIÈCES JOINTES (ORIGINAL ET COPIE)



CARTE D'IDENTITÉ POUR MAJEURS

Bénéficiaire : personne de nationalité Française

Durée de validité : 15 ans

Coût : gratuit ou 25 €

Dépôt de la demande : se présenter **personnellement** au guichet avec votre **dossier complet**

Pièces à fournir :

1) Formulaire CERFA ou numéro de votre pré-demande en ligne <https://predemande-cni.ant.gouv.fr>

2) L'ancienne carte d'identité (périmée depuis moins de 5 ans) ou à défaut un passeport (en cours de validité). Si la carte est périmée depuis plus de 5 ans, un passeport (valide) ou à défaut la copie intégrale de votre acte de naissance datant de moins de 3 mois à demander à la mairie de naissance **(Copie et original)**.

3) Un justificatif de domicile de moins d'un an (EDF, EAU, TELEPHONE, IMPÔTS) **(Copie et original)**.

4) Livret de famille pour les femmes mariées **(Copie et original)**.

5) Un justificatif de nationalité Française (pour les personnes nées à l'étranger, il faut joindre obligatoirement un acte de naissance établi par le Ministère des affaires étrangères situé à Nantes et un certificat de nationalité) **(Copie et original)**.

6) 1 photographie d'identité de mois de 6 mois, de face, tête nue, centrée, format 35mm x 45 mm.

7) Si vous habitez chez quelqu'un vous devez fournir une attestation d'hébergement remplie par la personne qui vous loge, sa carte d'identité et son justificatif de domicile **(Copie et original)**.

8) Vous devez **obligatoirement** rendre votre carte d'identité, si vous ne pouvez pas rendre votre carte d'identité, vous devez apporter la déclaration de perte ainsi qu'un timbre fiscal à 25 €.

POSSIBILITÉ D'EFFECTUER LA DEMANDE DU TITRE D'IDENTITÉ DANS N'IMPORTE QUELLE COMMUNE ÉQUIPÉE D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL

Mairie de Civray - 12, Place de Gaulle BP 40049 - 86400 CIVRAY

☎ 05.49.87.00.49 📠 05.49.87.94.24

contact@civray.fr



ATTENTION : PRENDRE OBLIGATOIREMENT RENDEZ-VOUS POUR ETABLIR LA DEMANDE. DOSSIER COMPLETÉ ET PIÈCES JOINTES (ORIGINAL ET COPIE)

CARTE D'IDENTITÉ POUR MINEURS

Seuls les parents peuvent faire la démarche pour l'obtention de la carte d'identité d'un mineur.

La présence de l'enfant est obligatoire.

Durée de validité : 10 ans

Coût : gratuit ou 25 €

Pièces à fournir :

1) Formulaire CERFA ou votre numéro de pré-demande en ligne <https://predemande-cni.ant.gouv.fr>

2) L'ancienne carte d'identité (périmée depuis moins de 5 ans) ou à défaut un passeport valide. Si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans ou s'il s'agit d'une première demande : la copie intégrale de l'acte de naissance à demander à la mairie de naissance (**copie et original de la carte d'identité ou du passeport**).

3) Le livret de famille (à jour) des parents (**copie et original**)

4) Un justificatif de domicile (**copie et original**).

5) 1 photographie d'identité de moins de 6 mois, de face, tête nue, centrée, format 35mm x 45mm

6) En cas de divorce, la **copie** du jugement de divorce.

En cas de garde alternée, carte d'identité du second parent et justificatif de domicile, ainsi qu'une autorisation pour faire une carte d'identité (**copie et original**).

7) La carte d'identité du parent présent avec l'enfant (**copie et original**)

8) Si l'enfant a déjà eu une carte d'identité il faut **obligatoirement** la restituer, si c'est impossible apporter la déclaration de perte ou de vol ainsi qu'un timbre fiscal à 25 €.

POSSIBILITÉ D'EFFECTUER LA DEMANDE DU TITRE D'IDENTITÉ DANS N'IMPORTE QUELLE COMMUNE ÉQUIPÉE D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL

Mairie de Civray - 12, Place de Gaulle BP 40049 - 86400 CIVRAY

☎ 05.49.87.00.49 📠 05.49.87.94.24

contact@civray.fr